

Voici le communiqué de  
l'Association Nationale des Assistants Sociaux :

Le 26 février 2015, l'ANAS a été reçue par Mme Lefèvre, directrice de cabinet de Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

L'objet de cette rencontre était, pour l'ANAS, de faire part de ses craintes quant au rapport présenté par la commission paritaire consultative sur le travail social (CPC) au gouvernement, rapport qui propose une refonte des diplômes en travail social.

D'emblée, Mme Lefèvre a indiqué que ce rapport n'allait pas être validé en l'état. Mme Neuville estimant que « les propositions allaient trop loin » et qu'« il y avait nécessité de faire preuve de discernement ». **Une consultation des employeurs et des professionnels doit être menée d'ici l'été** par la députée Brigitte Bourguignon et le gouvernement présentera un plan d'action durant la 1ère quinzaine d'octobre.

Aux interrogations de l'ANAS sur la revalorisation des diplômes actuels de niveau III (dont celui d'assistant de service social) au niveau II (licence), la réponse a été **qu'une négociation devait avoir lieu dans la fonction publique** pour la reconnaissance en catégorie A et qu'ensuite le privé s'alignerait.

Le gouvernement a affiché une **détermination à valoriser le travail social**, sans préciser toutefois de quels moyens il disposait pour imposer son plan d'action aux employeurs (collectivités territoriales et privé).

Actuellement, nous assistons à une déqualification du travail social ainsi qu'à une réduction significative des subventions accordées par les départements à la prévention spécialisée, au motif qu'il ne s'agit pas d'une compétence prioritaire des collectivités territoriales. Ceci a pour conséquence des licenciements de travailleurs sociaux.

On peut légitimement s'interroger sur l'écart observé entre le discours tenu et la réalité vécue sur le terrain : y a-t-il une réelle volonté politique de reconnaître le rôle préventif du travail social ?

**Pour refuser que demain le travail social soit bradé, pour affirmer la place qu'il doit avoir dans la société en s'appuyant sur ses professions historiques et ses diplômes d'Etat actuels, nous invitons nos collègues à se mobiliser le 17 MARS, JOURNEE MONDIALE DU TRAVAIL SOCIAL.**

**3 niveaux de mobilisation sont possibles :**

- 1) **S'informer** et consulter les analyses du projet de réforme et les prises de positions de vos organisations de référence;
- 2) **Relayer l'information** autour de soi, dans les services, à ses collègues, dans les espaces de concertation, sur les réseaux sociaux;
- 3) **Rejoindre** des collectifs, des rassemblements. "anas.nationale" relaye sur Facebook.

### **Des actions de rassemblement sont d'ores et déjà prévues !!!**

Marseille (rdv à 10h30 à Castellane), Le Mans (12h à la préfecture), Brest (rdv à 12h à la sous-préfecture)

**Ce n'est que le début et nous souhaitons que cette mobilisation soit la plus massive possible !!!**

**Nous nous associons pleinement à ce mouvement et nous ne pouvons que vous inviter à vous mobiliser le plus largement possible et par tous les moyens possibles pour refuser qu'une telle réforme puisse passer et détruire notre profession.**

## Votre, notre Avenir en dépend !!!

Les représentants FO du personnel de la filière sociale du ministère de l'intérieur, le 13/03/2015

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>

